

Fédération de Seine-et-Marne de Pêche et de Protection du Milieu
Aquatique

SITE NATURA 2000 FR1102007
« RIVIERE DU VANNETIN »

BILAN 2022 DE L'ANIMATION DU DOCOB



Février 2023



Sommaire

1. PREAMBULE	1
1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000.....	1
1.1.1. <i>L'animation</i>	1
1.1.2. <i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB</i>	1
1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE.....	2
2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	2
2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA	2
2.1.1. <i>Site Internet</i>	2
2.2. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE	2
3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	2
3.1. PROJET ET TRAVAUX.....	2
3.2. SENSIBILISATION A LA SUITE DE TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS.....	2
4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	3
4.1. SUIVI THERMIQUE.....	3
4.2. CAMPAGNE DE PECHEES ELECTRIQUES	3
VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE	4
4.3. PARTENARIATS	4
5. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES	4
5.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES	4
5.2. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000	4
5.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000.....	5
5.4. ANIMATION DES MAEC	6
5.5. AUTRES CONTRATS	7
5.6. ANIMATION FONCIERE.....	7
6. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	7
6.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	7
6.1.1. <i>Organisation de réunion du comité de pilotage</i>	7
6.1.2. <i>Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat</i>	7
6.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	7
7. COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB	7
8. SYNTHESE	8

Liste des figures

Figure 1 : Localisation des parcelles engagées par la Charte Natura 2000 sur la propriété du Moulin de Mizande à Saint-Siméon.	4
Figure 2 : Localisation de la parcelle concernée par le contrat Natura 2000 à Choisy-en-Brie.....	5
Figure 3 : Travaux envisagés dans le cadre du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie	5
Figure 4 : Territoire PAEC Brie Est porté par la CA77 (Source : CA77)	6
Figure 5 : Répartition des activités d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » pour l'année 2022.....	8

[Illustrations de couverture :](#)

Vues du Vannetin (© FDAAPPMA 77)

1. PREAMBULE

1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102007 « Rivière du Vannetin » a été désigné au titre de la Directive « Habitats – Faune – Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992), il s'agit donc d'une Zone Spéciale de Conservation depuis le 17/04/2014.

Le Document d'Objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral le 23 janvier 2013 et l'animation du site a débuté le 1er janvier 2014.

1.1.1. L'animation

La **Communauté de communes des 2 Morin** a été désignée pour porter l'animation du site.

Elle a passé un marché à bon de commande pour l'animation du site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » pour la **période 2022-2025**.

La Fédération de Seine-et-Marne de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique a été retenue pour assurer cette mission. Elle assure l'animation du site depuis 2014.

Le présent bilan s'étend du 13 octobre 2022 au 31 décembre 2022.

1.1.2. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence de trois espèces d'intérêt communautaire :

- le chabot fluviatile (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163),
- la lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).
- la mulette épaisse (*Unio crassus* - Code Natura 2000 : 1032).

Afin de préserver ces espèces, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

1. Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques,
2. Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels,
3. Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces,
4. Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire,
5. Améliorer les connaissances sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement,
6. Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : la Mulette épaisse (*Unio crassus*),
7. Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière,
8. Restaurer la qualité de l'eau,
9. Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire,
10. Maintenir et développer des pratiques agricoles extensives favorisant la conservation des espèces de poissons d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles,
11. Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 28 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Information, communication et sensibilisation,
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Veille à la cohérence des politiques publiques,
5. Contractualisation et gestion des habitats et des espèces,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

2.1.1. Site Internet

Le site Internet dédié au site Natura 2000, a été mis à jour en 2022 lorsque cela a été nécessaire avec l'ajout des bilans, des supports de communication et des compte-rendu de réunion.

2.2. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE

Tout au long de l'année, nous répondons aux questions des élus, riverains et usagers du site.

3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

3.1. PROJET ET TRAVAUX

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 afin de suivre les projets nécessitant une évaluation des incidences Natura 2000 et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

Nous travaillons en collaboration avec les services instructeurs lors de l'instruction du dossier d'EIN.

3.2. SENSIBILISATION A LA SUITE DE TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS

Lors de ses visites sur le terrain, lorsque nous observons des travaux réalisés sans évaluation des incidences Natura 2000 ou des dommages sur le site Natura 2000, l'OFB, la DDT et la DRIEAT sont systématiquement informés.

En 2022, aucun dommage n'a été signalé.

4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

En 2022, les suivis scientifiques du site Natura 2000 ont consistés en la réalisation des inventaires piscicoles sur deux stations du réseau de suivi Natura 2000 ainsi qu'au suivi thermique du Vannetin.

Les inventaires piscicoles permettent de suivre l'évolution des populations piscicoles sur la rivière et notamment des populations des espèces d'intérêt communautaire. L'analyse de la température de l'eau est également très importante car il s'agit d'un des principaux facteurs qui a une influence sur les espèces piscicoles.

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Suivi 2022 des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR1102007 « Rivière du Vannetin » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2023). Il est téléchargeable via le site Internet dédié au site Natura 2000 « Rivière du Vannetin ».

4.1. SUIVI THERMIQUE

Une sonde thermique est installée au niveau de la station de pêche du Moulin de Mizande depuis 2014. Les données de températures sont relevées chaque année par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne.

D'après les données enregistrées, le Vannetin apparaît comme une rivière fraîche favorable à la présence de la truite fario.

Malgré l'épisode de sécheresse qu'a connu la France en 2022, la rivière du Vannetin ne présente pas de hausse de température significative. Les températures observées sur la rivière ont été favorables pour la reproduction de la truite avec des températures comprises entre 4°C et 12°C enregistrées sur plusieurs mois de décembre à avril, ce qui a permis le développement des juvéniles. La température de l'eau est ensuite restée fraîche en atteignant 19,41°C au maximum dans l'année.

Les températures ont également été favorables pour la reproduction des espèces d'intérêt communautaires qui se reproduisent avec une température de l'eau d'environ 11°C vers le mois d'avril. Ces conditions ont été atteintes en 2022, laissant une fenêtre favorable pour la réalisation de leur cycle de reproduction.

4.2. CAMPAGNE DE PECHEES ELECTRIQUES

Objectif : Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Espèces concernées : Chabot fluviatile (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163), lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Description des actions réalisées :

Le suivi des espèces piscicoles d'intérêt communautaire a été réalisé sur 2 stations :

- VANNE_04 : Moulin de Mizande à St Siméon,
- VANNE_02 : Bois des Fourneaux à Marolles-en-Brie.

Conclusions principales :

La sécheresse qu'a connue la France en 2022 a eu un impact sur les populations piscicoles et cela se ressent dans les résultats des inventaires piscicoles. On observe en effet une diminution des densités de populations des espèces présentes sur la station du Bois des Fourneaux et on note l'absence de la truite fario sur la station de Mizande. Cela est très certainement lié aux faibles débits de la rivière lors de la période estivale.

Les résultats des inventaires piscicoles mettent également en évidence les ruptures de continuité écologiques sur le Vannetin. Les espèces migratrices comme l'anguille et la truite fario se retrouvent bloquées au pied des barrages situés en aval de la rivière. Ces ouvrages sont également problématiques pour la lamproie de Planer, espèce d'intérêt communautaire également migratrice holobiotique qui ne peut pas se déplacer pour aller se reproduire. De plus, les fonds colmatés du Vannetin offrent peut-être des milieux favorables pour la reproduction de cette espèce. Le chabot, deuxième espèce piscicole d'intérêt communautaire du site, est quant à lui bien représenté sur le Vannetin avec des observations de jeunes issus de la reproduction de l'année. Il est cependant en surabondance du fait de la très faible représentation de la truite, principal prédateur de l'espèce.

5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE

5.1. PARTENARIATS

Nous nous assurons de la cohérence des politiques publiques sur le site avec les enjeux Natura 2000.

La FDAAPPMA 77 est en contact régulier avec les collectivités et les acteurs du territoire (OFB, DDT, CG77, ...).

Les relations entre les principales structures intervenant sur le territoire ont été maintenues en routine sur le site Natura 2000 tout au long de l'année 2022. Il s'agit notamment de la communauté de communes des 2 Morin, du SAGE des 2 Morin et du Syndicat intercommunal de la vallée du Haut Morin.

6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES

6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris.

Nous exposons les outils Natura 2000 à chaque propriétaire rencontré.

6.2. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Le propriétaire du Moulin de Mizande à St Siméon a renouvelé son adhésion à la charte N2000 fin 2021 pour une durée de 5 ans. Cela représente un engagement de 4,64 ha de parcelle comprise dans le périmètre du site du Vannetin. (**Figure 1**)

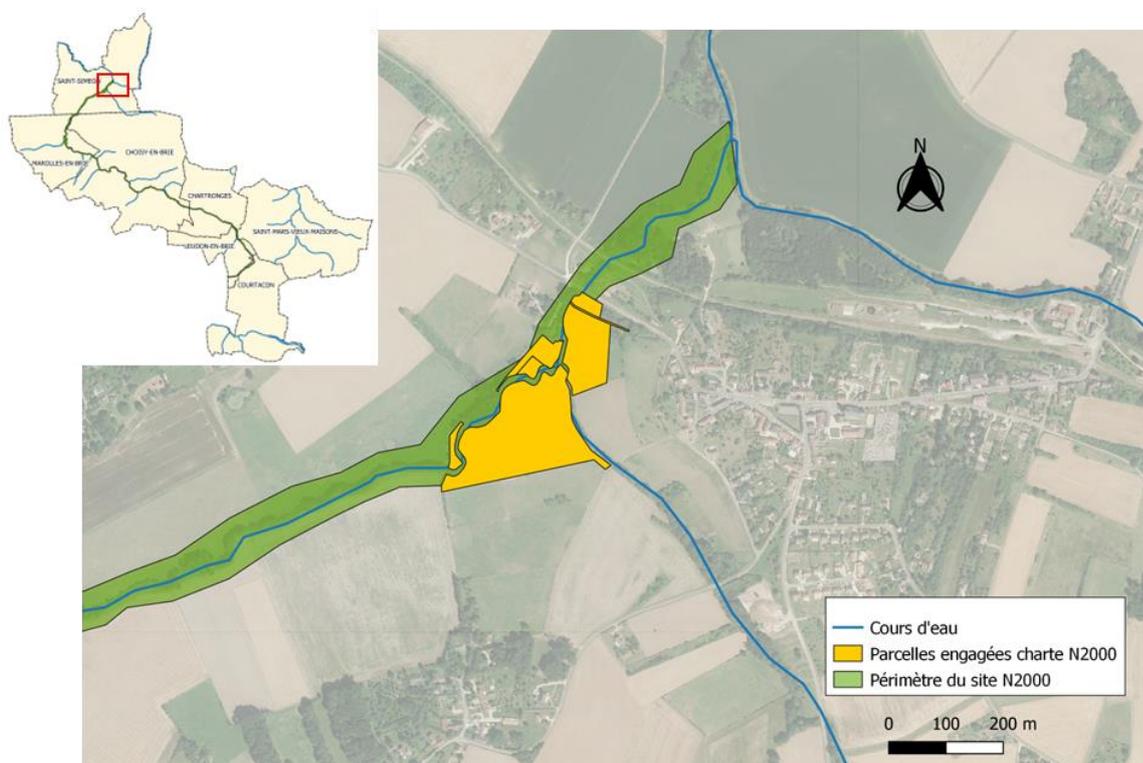


Figure 1 : Localisation des parcelles engagées par la Charte Natura 2000 sur la propriété du Moulin de Mizande à Saint-Siméon.

6.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

Un contrat Natura 2000 a émergé en 2021 sur une parcelle privée de la commune de Choisy-en-Brie. (Figure 2).

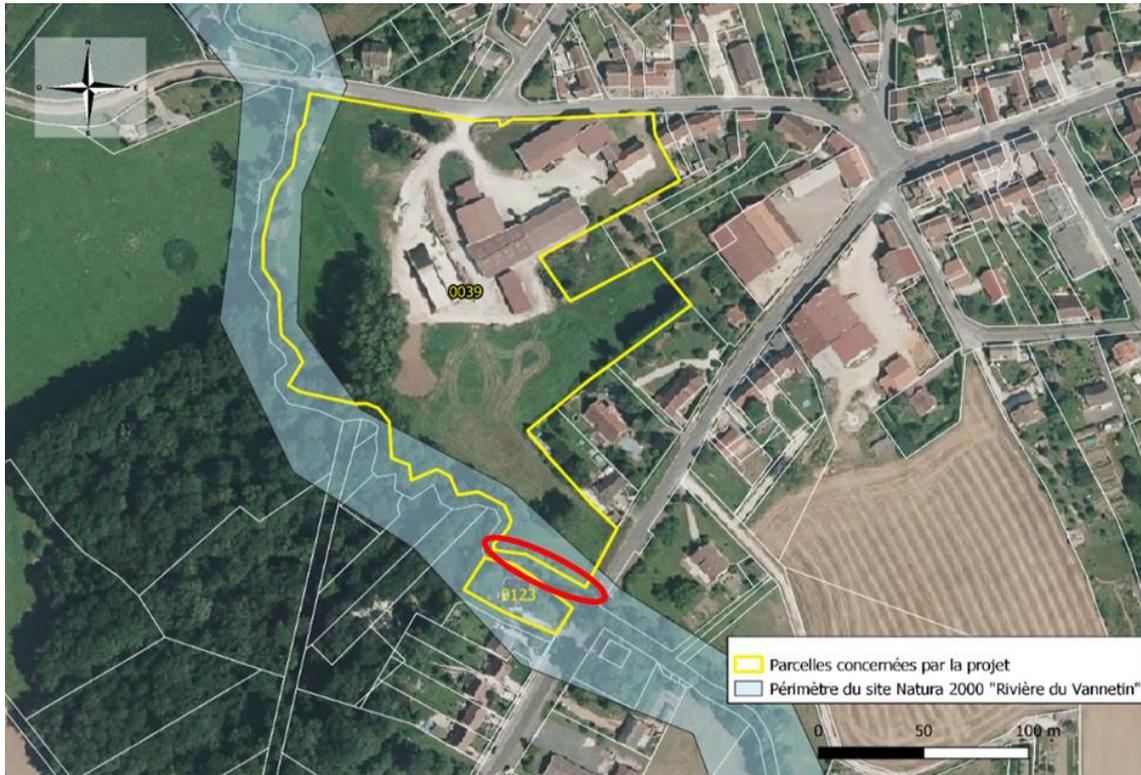


Figure 2 : Localisation de la parcelle concernée par le contrat Natura 2000 à Choisy-en-Brie.

Ce contrat a pour objectif la restauration hydromorphologique de la rivière (création de banquettes, recharge granulométrique) ainsi que la restauration la berge érodée en rive gauche. (Figure 3).



Figure 3 : Travaux envisagés dans le cadre du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie

Ces aménagements auront pour but de redynamiser l'écoulement de la rivière en resserrant le lit, de diversifier les habitats piscicoles ainsi que de consolider la berge érodée.

Cela sera bénéfique pour les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 (chabot, lamproie de Planer) mais aussi pour l'espèce repère du Vannetin, la truite fario.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux de restauration, il est nécessaire de déposer un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Ce dossier est en cours de rédaction et sera déposé début 2023.

A la suite de cela, les travaux pourront débuter courant de l'été 2023.

6.4. ANIMATION DES MAEC

Depuis 2016, l'animation du territoire agricole pour une évolution des pratiques notamment via les MAEC sur le territoire Natura 2000 est assurée uniquement par la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne.

En effet, elle a déposé un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) sur le territoire « Brie Est » qui inclut le site Natura 2000. Ainsi, les MAEC seront proposées à l'échelle communale sur l'ensemble du site et plus seulement limitées aux parcelles bordant le cours d'eau.

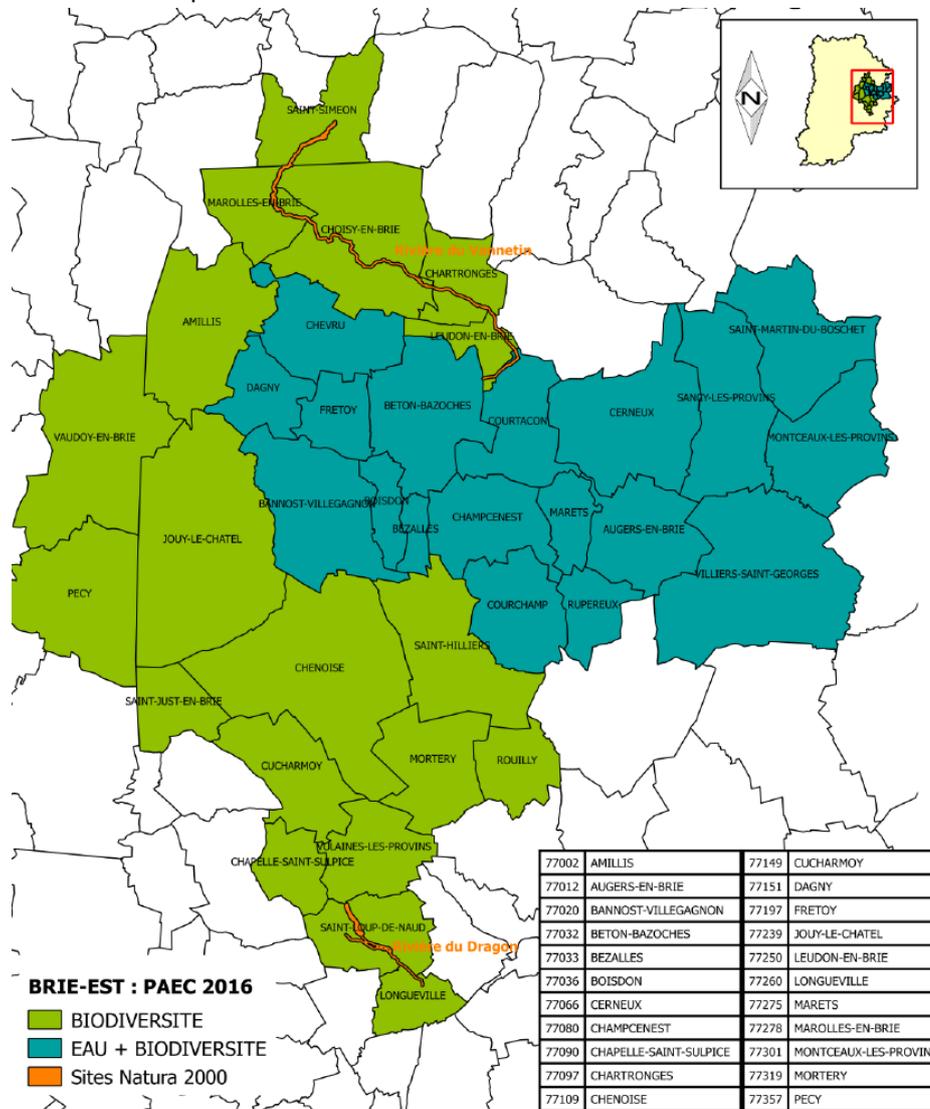


Figure 4 : Territoire PAEC Brie Est porté par la CA77 (Source : CA77)

6.5. AUTRES CONTRATS

Dix barrages font obstacles à la continuité écologique et impactent la qualité des habitats d'espèces d'intérêt communautaires sur 9,5 km. Huit d'entre eux n'ont pas d'usage connu.

L'enlèvement de ces 8 barrages permettrait la restauration de la rivière sur plus de 8 km en cumulé.

Une étude pour la suppression de ces seuils pourrait être portée par l'EPAGE du Grand Morin et financée à 90% dans le cadre du Contrat Eau et Climat passé avec l'agence de l'eau Seine-Normandie.

6.6. ANIMATION FONCIERE

Aucune animation foncière n'a encore été engagée. Néanmoins, si besoin est, la base de données des propriétaires des parcelles cadastrales du site sera un outil utile à ce type de travail ; d'autant plus que certains propriétaires nous ayant contacté, pourraient souhaiter vendre des terrains en bordure du Vannetin.

7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1.1. Organisation de réunion du comité de pilotage

Un comité de pilotage s'est tenu le **13 décembre 2022** au siège de la Communauté de Communes des 2 Morin à la Ferté-Gaucher.

Cette réunion a permis de présenter les actions menées sur le site Natura 2000 en 2021 et d'évoquer avec les membres du Comité de Pilotage les perspectives pour l'animation du site en 2023.

La présentation ainsi que le compte-rendu de la réunion sont disponibles sur la page internet du site Natura 2000 (<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-vannetin/documents-a-telecharger>).

7.1.2. Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

Les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et mails.

7.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la Communauté de communes,
- Le suivi du marché d'animation avec la CC2M, bons de commande et facturation,
- Le suivi des activités d'animation avec notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles,
- La réalisation du bilan d'animation pour 2022 : Bilan d'animation et rapport du suivi écologique du site.

8. COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB

Aucune mise à jour du DOCOB n'a été effectuée en 2022.

9. SYNTHÈSE

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 en 2022 est décrite par le diagramme en secteurs suivant en **Figure 5**. La période d'animation s'étend du 13 octobre au 31 décembre 2022.

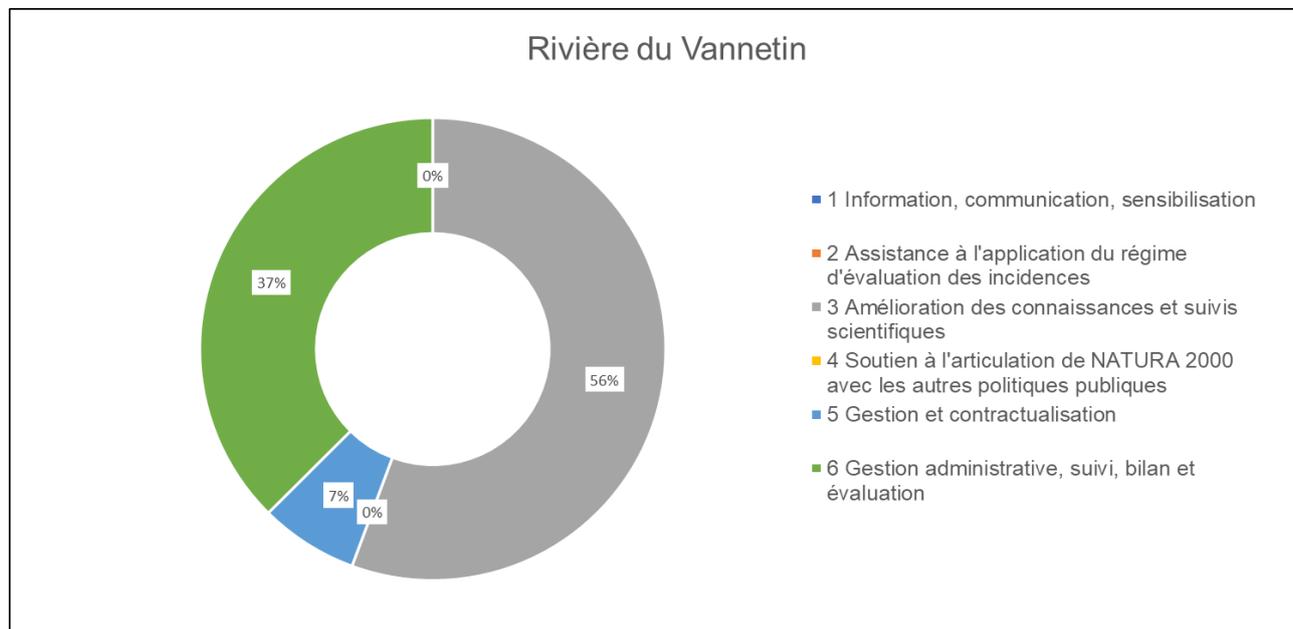


Figure 5 : Répartition des activités d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » pour l'année 2022

En 2022, les activités principales de l'animatrice ont porté sur les suivis scientifiques ainsi que sur la gestion administrative du site. Cette dernière représente une part importante de l'animation du site car elle comprend le suivi du marché Natura 2000 (bons de commande, facturation, ...) et la rédaction des bilans de fin d'année.

Le reste du temps d'animation a été consacré au suivi de la mise en place du contrat de Choisy-en-Brie.